RESOMIA
IMMOBILIER

BARÈME DES HONORAIRES

Châtillon · Clamart · Vanves

TRANSACTIONS

Parkings, Caves & Boxes (vendus seuls)

Type de bien	Honoraires TTC
Parking / cave / box (vendu seul)	Forfait 3 000 €

Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Appartements & Maisons

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 100 000 €	Forfait 10 000 €
De 100 001 € à 240 000 €	Forfait 12 000 €
De 240 001 € à 700 000 €	5,00 %
Au-delà de 700 001 €	4,00 %

Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

LOCATION

À la charge du Bailleur

Prestation	Honoraires TTC — Bailleur
Visites + constitution du dossier + rédaction du bail (part bailleur)	12 €/m² TTC *
État des lieux d'entrée (part bailleur)	3 €/m² TTC *
État des lieux de sortie	3 €/m² TTC

** Montants applicables dans les communes classées en zone très tendue (Zone A bis). La part bailleur ne peut être inférieure à la part locataire.*

À la charge du Locataire

Prestation	Honoraires TTC — Locataire
Visites + constitution du dossier + rédaction du bail (part locataire)	12 €/m² TTC * (plafond légal)
État des lieux d'entrée (part locataire)	3 €/m² TTC * (plafond légal)

** Plafonds au 1er janvier 2026 (arrêté du 17 juillet 2025, IRL +0,87 %). La part locataire ne peut excéder la part bailleur.*

BAUX COMMERCIAUX & FONDS DE COMMERCE

Baux Professionnels & Commerciaux

Type de bail	Honoraires HT — Preneur
Bail professionnel (professions libérales, durée 6 ans)	30 % du loyer annuel HT/HC
Bail commercial (fonds de commerce, 3/6/9)	30 % du loyer annuel HT/HC

Honoraires librement fixés, non plafonnés. TVA 20 % en sus. Payables à la signature du bail. Le bailleur peut prendre tout ou partie des honoraires à sa charge selon négociation.

Fonds de Commerce

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 200 000 €	Forfait 15 000 €
De 200 001 € à 600 000 €	7,00 % (min. 15 000 €)
Au-delà de 600 001 €	6,00 % (min. 42 000 €)

Frais de géomètre-expert et notaire non inclus. Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

PRESTATIONS SPÉCIFIQUES

Terrains à Bâtir

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 200 000 €	Forfait 15 000 €
De 200 001 € à 600 000 €	7,00 %
Au-delà de 600 001 €	6,00 %

Frais de géomètre-expert et notaire non inclus. Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Division Foncière & Mise en Copropriété

Prestation	Honoraires TTC
Division Foncière & Parcellaire	Forfait 5 000 €
Mise en Copropriété d'Immeuble Bâti	Forfait 5 000 €

Forfaits d'accompagnement administratif et réglementaire. Frais de géomètre, notaire, syndic à la charge du propriétaire. Hors commercialisation — mandat séparé.

Ces prestations sont soumises à conditions préalables. Pour tout projet, nous consulter pour une étude personnalisée et gratuite.